Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260609-2026_JUIN_09_16-DE

Sainte-Maure de Touraine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(N° DEL-2026-JUIN-09/N°16)

¤ ¤ ¤

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à 20 heures et 00 minute,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annaïck RICHARD, Maire.

Etaient présents : Mme RICHARD, M. L'HERMINE, Mme NONET, M. PAGEARD, Mme BERNADET, M. PRIVARD, Mme MARIN, M. ISOARD, M. PASQUIER, Mme DEPLAIX, Mme NABINEAU, Mme GENDRE-VILLERET, M. ODET, M. HARDION, M. BRAULT, Mme MARIAU, Mme ARRAULT, M. BEZAULT, Mme AUBINEAU, Mme DURAND, M. CHAMPIGNY, Mme VACHEDOR, M. RICO.

Etaient excusés : M. LE NORMAND DE FLAGHAC, M. BOST (pouvoir à M. CHAMPIGNY), Mme BOISQUILLON (pouvoir à Mme VACHEDOR), Mme JUAN (pouvoir à M. RICO).

Etaient absents : /

Mme Karine MARIAU et M. Michel CHAMPIGNY sont désignés comme secrétaires de séance.

¤ ¤ ¤

Date de la convocation
3 juin 2026

Date de l'affichage
3 juin 2026

OBJET :

Lancement d'un marché public de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation de la piscine municipale

Nombre de Conseillers en exercice27

Nombre de présents23

Nombre de votants26

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2124-1 et suivants et R.2124.1 et Suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure formalisée,
Vu la note de synthèse présentée,
Considérant le projet de réhabilitation de la piscine municipale située route de Chinon à Sainte-Maure-de-Touraine,
Considérant la nécessité de confier à un maître d'œuvre une mission destinée, dans un premier temps, à réaliser un diagnostic de l'existant, des études d'esquisse ainsi qu'une estimation prévisionnelle du coût des travaux,
Considérant l'intérêt, pour la collectivité, de prévoir également une tranche optionnelle portant sur une mission complète de maîtrise d'œuvre susceptible d'être affermie en fonction des conclusions des études préalables et des décisions ultérieures de la commune,
Considérant l'avis de la commission « Administration générale » du 1er juin 2026,

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, par vote à la majorité : 20 voix « pour » et 6 voix « contre » (M. BOST Yvon-Marie, Mme BOISQUILLON Christine, M. CHAMPIGNY Michel, Mme VACHEDOR Claire, Mme JUAN Katia, M. RICO Romain) :

1) **APPROUVE** le lancement d'un marché public de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération de réhabilitation de la piscine municipale située route de Chinon à Sainte-Maure-de-Touraine.

2) **DIT** que le marché comprendra une mission de base portant sur la réalisation d'un diagnostic, d'études d'esquisse et d'une estimation prévisionnelle du coût des travaux, ainsi qu'une tranche optionnelle relative à une mission complète de maîtrise d'œuvre jusqu'à la réception des travaux et pendant l'année de garantie de parfait achèvement.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260609-2026_JUIN_09_16-DE

3) **DIT** que le marché sera passé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

4) **AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant, à lancer la consultation, à signer le marché correspondant ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

5) **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

POUR EXTRAIT CONFORME : **Mairie de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE,**
Le dix juin deux mille vingt-six

La Maire,

MAIRIE DE Ste-MAURE-DE-TOURAINE R.F. ★(I. & L.)

Annaïck RICHARD

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-Préfecture de CHINON et publié sur le Site Internet de la commune le 18 JUIN 2026

À Ste-Maure-de-Touraine, le 18 JUIN 2026

La Maire,

MAIRIE DE Ste-MAURE-DE-TOURAINE R.F. ★(I. & L.)

Annaïck RICHARD